Parti de Gauche
Communiqué de presse
Le 06/10/2023 20:00

L'accaparement des terres agricoles

Un arrêté en date du 13 mai 2023 fixe à 5 % la part minimale du capital social à détenir pour l'application de la définition de « l'agriculteur actif ».

Alors que le nombre d'exploitants agricoles vient de passer sous les 400.000 et que l'âge moyen dépasse les 55 ans, avec un taux de remplacement par la jeune génération en constante baisse, l'appropriation d'un grand nombre de parcelles agricoles ressemble de plus en plus à un accaparement par une minorité faite de financiers, de coopératives, d'investisseurs parfois étrangers.

Le dernier plan de la FNSEA dont le nouveau patron a demandé au gouvernement cet arrêté, promeut en effet l'« agriculteur actif » ; comprenez un modèle entrepreneurial d'exploitation agricole qui permet le découpage d'une exploitation agricole en pourcentage de parts, soit le signal de la financiarisation de l'agriculture et de l'asservissement du monde agricole à des investisseurs extérieurs. Tout ceci pour complaire aux directives de l'UE.

Après un premier mouvement dans les années 70 de regroupement de petites exploitations en de plus grandes qui deviennent de ce fait intransmissibles, le capital entame un deuxième mouvement de financiarisation au profit de fonds de pension spéculatifs, de firmes de l'agro-business ou de la grande distribution.

Bientôt des gérants de l'enveloppe du premier pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) et leurs employés remplaceront les agriculteurs et ce sera la fin de la petite et moyenne paysannerie non extensive.

Le Parti de Gauche soutient la Confédération paysanne dans sa demande de retrait de ce décret ministériel. Nous serons toujours aux côtés de celles et ceux qui veulent vivre de leur travail pour produire une alimentation de qualité, débarrassée des pesticides, de la souffrance animale, des fermes usines, respectueuse du vivant et à des prix abordables.

PBY

CONTACT

Stéphane JEUNEUX
Parti de Gauche
0757181585 · stephane.jeuneux.dafpg@proton.me